

PE/2018/0004**ENQUETE PUBLIQUE****Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret
11 mars 1999 relatif au permis d'environnement**

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de

**l'asbl CRM Centre de Recherches Métallurgiques
rue du bois Saint-Jean 8
4102 SERAING (OUGREE)**

en vue de **régulariser les installations** d'un centre de recherches métallurgiques sur un bien situé rue du bois Saint-Jean 8, 4102 OUGREE SERAING

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
09/10/2018	15/10/2018	Service des autorisations Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING Le 30/10/2018 à 9 h 00.	Collège communal Hôtel de ville place Communale 4100 SERAING

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au service des autorisations, Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING (Tel. : 04/330.87.66), aux jours et heures suivants :

- le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 ;
- le jeudi de 7 h 45 à 11 h 45 (de 17 h 00 à 20 h uniquement sur rendez-vous) ;
- le vendredi de 7 h 45 à 11 h 45.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies durant les heures d'ouverture précitées, par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement (service des autorisations, Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING ; Tel. : 04/330.87.66) ou, à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique (Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIEGE; Tel. : 04/224.54.11.).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.



A SERAING, le 09/10/2018

Le Bourgmestre.

A. MATNOT